## Le Département de l’Essonne va vous faire bouger !

*En partenariat avec le Département de l’Essonne, Mon Copilote a lancé le 4 novembre une nouvelle antenne de sa plateforme de partage de trajets solidaires entre accompagnateurs volontaires et personnes à mobilité réduite sur tout le territoire essonnien !*

#### Une 4ème antenne pour Mon Copilote

Déjà implanté à Clermont-Ferrand, Pau et Sénart-Melun, Mon Copilote s’apprête à déployer son service sur un 4ème territoire : l’Essonne.

Acteur principal du champ de l’action sanitaire et sociale, le Département de l’Essonne est en effet notamment chargé du financement et du versement de plusieurs types de prestations financières individuelles à destination des personnes âgées, en perte d’autonomie, ou en situation de handicap. Depuis 2007, Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports d’Ile-de-France, délègue au Département de l’Essonne la compétence d’organiser le service de transport spécialisé pour les personnes à mobilité réduite, portant le nom de Pam « Pour l’Aide à la Mobilité ».

**François Durovray, Président du Département de l’Essonne** : *« La mise en place d’une solution innovante via Mon Copilote vise à favoriser la mobilité pour tous, à sensibiliser la société et les acteurs du territoire sur les problématiques de mobilité des personnes dépendantes et d’isolement, à favoriser l’entraide entre personnes valides et non valides sur le territoire de l’Essonne. Il permet également d’expérimenter la mise en place de services de transport complémentaires du service Pam et identifier les conditions dans lesquelles il peut être pérennisé sur le long terme*. »

**Anne, cofondatrice de Mon Copilote**, s’exprime également sur cette collaboration inédite : "*Après trois ans de développement, nous avons hâte de démarrer ce nouveau territoire et de découvrir ses spécificités. Après de premiers échanges avec les acteurs locaux, nous comprenons que les besoins de mobilité pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap sont très forts sur ce territoire à la fois rural et urbain. Nous remercions chaleureusement le Conseil départemental de l'Essonne de nous faire confiance sur cette expérimentation*."

#### Comment ça marche ?

Concrètement, Mon Copilote est une plateforme web et téléphonique où les personnes ayant besoin d’aide pour se déplacer (appelées pilotes) peuvent poster leurs demandes. Toute personne de plus de 75 ans, bénéficiaire de l’Allocation personnalisée d'autonomie ou de la Carte mobilité inclusion peut bénéficier du service. Les accompagnateurs solidaires (appelés copilotes) peuvent visualiser toutes les demandes et proposer de partager leurs trajets ou leurs temps libre avec les pilotes. Toute personne majeure peut être copilote ! Et comme la mobilité ne se résume pas à un moyen en particulier, les trajets peuvent être effectués par tout type de transport : transport en commun, voiture, à pied, …

Si vous aussi vous souhaitez participer à cette aventure humaine, rejoignez la communauté Mon Copilote sur <https://mon-copilote.com/p/experimentation-en-essonne> ou au 07 67 01 80 55 !